

**FERMETURE DE 188 SITES INTERNET DE VENTE DE CONTREFAÇON :
L'UNIFAB SE REJOIT DES RESULTATS PROBANTS DE L'OPERATION
« IN OUR SITES 4 » !**

L'UNIFAB (Union des Fabricants) et son président, M. Christian Peugeot, tiennent à féliciter Europol, l'US Immigration Customs Enforcement (ICE) et l'Homeland Security Investigations (HSI) qui, soutenus par 11 organismes d'application des lois issus de 8 pays différents, ont pu saisir, le 20 juin dernier, 188 noms de domaine pourvoyeurs de marchandises de contrefaçon en ligne à des consommateurs peu méfiants.

Pour la France, la Gendarmerie et la Douane ont largement contribué à cette opération afin de lui garantir un succès international. Europol a également coordonné l'action des États membres de l'Union Européenne (Belgique, Bulgarie, France, Italie, Roumanie, Espagne et Royaume-Uni), qui a donc mené au résultat de cette longue investigation qui date de novembre 2012 en portant le nombre total de noms de domaine saisis à 1349 dans le monde entier.

Ces différents sites internet, mis en place afin de duper les consommateurs fournissaient de faux produits en prétendant vendre des biens authentiques. Les marchandises mises en ligne, avaient pour vocation non seulement de semer le trouble dans la démarche d'acquisition des consommateurs sur la véritable nature des produits proposés, de fournir des articles onéreux de mauvaise qualité, ainsi que le vol de leurs données personnelles et bancaires. Il était donc possible de trouver des maillots de sport, des produits de soins corporels, des chaussures, des jouets, des produits de luxe, des téléphones et de l'électronique... tous faux mais au tarif des vrais !

Les noms de domaine saisis sont maintenant sous la garde des gouvernements impliqués dans ces opérations.

« Je félicite vivement cette initiative qui permet une nouvelle fois de montrer que duperies, mensonges et profits sont les principales sources de motivation des contrefacteurs qui profitent de l'outil 2.0, internet, pour diffuser largement leurs produits illégaux. Jouer sur la méconnaissance des consommateurs est un abus inqualifiable qui peut avoir une incidence tant sur leur finance que sur leur santé, il faut donc rester vigilant et toujours acheter sur des sites sécurisé et agréés » déclare Christian Peugeot Président de l'Unifab.